



**COMPTE-RENDU
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 27 JUIN 2018 A 20H
Sous la présidence de Madame Charlotte LAMBOUR, Maire**

Date de convocation : 12 juin 2018

Nombre de C.M. élus : 23

Conseillers en fonction : 23

Conseillers présents : 18

Présents : Mesdames Muriel PELOSATO, Rita PRADELLA, Eliane CHRISTINY, Messieurs Daniel DRIUTTI, Patrick MAISONNEUVE, Franck DE MARCH, adjoints

Mesdames et Messieurs Antoine FRIJO, Jean Christophe MAROCK, Corine VENIER, Mustapha KHALDI, Muriel CAPUTO, Lialia MIRIAN, Isabelle VENZI, Claude SCHORR, Marilyne MULLER, Eraldo MARRONI, Antoine RITTER, conseillers municipaux.

Procurations : Monsieur Ismaël BOUCHAFRA-HENNEQUIN à Madame Muriel PELOSATO
Monsieur Bertrand NIOGRET à Monsieur Patrick MAISONNEUVE
Monsieur Laurent KLEIN à Madame Marilyne MULLER
Monsieur Dominique PIETRANGELI à Madame Claude SCHORR

Excusée : Madame Christine PLAS

Secrétaire : Madame Muriel PELOSATO

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 11 AVRIL 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 11 avril 2018 en notant tout de même qu'une modification est à apporter au point n° 11 (voix pour : 18 et abstentions : 5)

2. LISTE ANNUELLE POUR LA FORMATION DU JURY CRIMINEL 2019

Conformément à l'arrêté préfectoral N° 2018/DCL/4/51 en date du 19 février 2018 fixant la répartition des jurés, il doit être procédé au tirage au sort de la liste annuelle en vue de la formation du jury criminel pour l'année 2019.

3. DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES - CONVENTION DE MUTUALISATION

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser le Maire à signer la convention de mutualisation avec le CDG54
- d'autoriser le Maire à prendre et à signer tout acte relatif à la présente mission de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale

- d'autoriser le Maire à désigner le Délégué à la Protection des Données du CDG54, comme étant notre Délégué à la Protection des Données

4. DEMANDE DE DECLASSEMENT D'UN LOGEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de déclasser du domaine public communal le logement sis 23 rue Lieutenant Saint Antoine.

5. EXPERIMENTATION MEDIATION PREALABLE OBLIGATOIRE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- de donner habilitation au Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale de la Moselle à exercer la mission de médiateur et d'engager la collectivité dans le processus de l'expérimentation.

- d'autoriser le Maire à signer la convention d'expérimentation d'une médiation préalable obligatoire.

6. FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE AUX JEUNES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la participation financière de la commune de NEUFCHEF dans le cadre du FDAJ à hauteur de 0.15 € par habitant et autorise le Maire à signer les documents correspondants.

7. VENTE DE LOGEMENTS COMMUNAUX – 2 RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 2 contre, approuve la vente des logements communaux du 2 rue Jean -Jacques Rousseau.

8. TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION D'UN POSTE DE POLICIER MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la création d'un poste de gardien-brigadier à temps complet et d'un poste de brigadier-chef principal à temps complet.

9. LOCATION DES SALLES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les nouveaux tarifs.

10. DECISIONS ET INFORMATIONS

- **DECISION 2018 – 004 DU 12 AVRIL 2018**

ATTRIBUTION MARCHE MOE – CREATION D'UN ACCUEIL PERISCOLAIRE

- **DECISION 2018 – 005 DU 13 AVRIL 2018**

CREATION D'UN ACCUEIL PERISCOLAIRE - ATTRIBUTION DES MISSIONS DE :
COORDINATION SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE / CONTROLE TECHNIQUE DU
BATIMENT / ETUDE GEOTECHNIQUE

- **DECISION 2018 – 006 DU 20 AVRIL 2018**

INSTAURATION DE TICKETS A 5 € POUR LES MANIFESTATIONS DIVERSES

- **DECISION 2018 – 007 DU 20 JUIN 2018**

FEU D'ARTIFICE POUR LA FETE NATIONALE

Fait à NEUFCHEF, le 28 juin 2018

Le Maire

Charlotte LAMBOUR